



AVAP DU PAYSAGE LANGROIS

perspectives partagées d'un paysage choisi

Paroles d'élus...

Didier Loiseau, maire de Langres-Corlée

Notre grande richesse paysagère, historique, patrimoniale et architecturale est notre principal atout. Cette « super Avap » à six communes, une des plus vastes de France, est un outil qui doit nous permettre de valoriser cette richesse exceptionnelle. Nous six, et même neuf avec les communes associées, exportons naturellement les unes vers les autres notre cohérence patrimoniale, donnant logiquement son contour remarquable et son caractère intercommunal au dispositif. La concordance entre cette « réalité patrimoniale » qui est la nôtre, et le souhait de tous pour une action collective, est pour nous une réelle opportunité de valorisation, à laquelle l'Avap a vocation de contribuer. L'aire de valorisation est aussi une chance supplémentaire pour Langres et sa candidature au patrimoine mondial de l'Unesco. Nous devons saisir cette chance que peuvent nous offrir à travers elle, des préconisations en faveur d'un projet culturel, d'un projet de développement touristique et économique pour le territoire. Les enjeux sont majeurs, le besoin vital de développement de nos communes en est au cœur.

Jean Hurson, maire de Perrancey-les-Vieux-Moulins

L'Avap devrait permettre la valorisation du petit patrimoine et des ouvrages militaires dispersés sur le territoire de notre commune, mais aussi l'amélioration des chemins reliant tous ces sites avec ceux des randonnées touristiques, et encore la conservation des meurgers typiques, rappelant le mode de culture des terres du plateau de Langres, des terres bordant les sentiers. Nous avons déjà des habitants, élus et associatifs, qui préparent des végétaux en greffant des arbres fruitiers ou charmilles, pour replanter en bordure de ces chemins. La position géographique de la commune peut être le trait d'union entre Langres et le projet du futur parc national, c'est un beau projet d'avenir touristique.

Gérard Jeannel, maire de Champigny-les-Langres

La valorisation et la protection paysagère de certaines zones comme les bords du canal est une de nos préoccupations. La proximité de Champigny-les-Langres avec Langres plaide en faveur d'un outil de gestion commun et d'un esprit communautaire. L'Avap devrait également nous permettre de réglementer harmonieusement les affichages publicitaires.

Robert Ottiger, maire de Peigney

L'outil va nous permettre de recenser notre patrimoine, qu'il soit paysager, archéologique ou militaire, il va nous aider ensuite à contrôler le développement urbain et à prévoir l'organisation du développement paysager, ceci afin qu'il conserve une certaine « logique ». Ce document qui sera opposable, n'aura pour une fois, pas été élaboré par une administration, mais par ceux qui ont à gérer le patrimoine, c'est-à-dire nous-mêmes.

Jacky Maugras, maire de Saints-Geosmes

Nous devons mener une réflexion dans un souci de cohérence d'aménagement futur pour nos entrées d'agglomération, l'Avap doit nous appuyer dans ce travail, elle devra aussi nous aider à régir la publicité, assurer la protection de nos espaces boisés, et préserver l'authenticité de notre patrimoine bâti.

Jean Henry, maire de Hûmes-Jorquenay

L'Avap doit être un bon levier dans la valorisation de notre territoire, dans la mesure où cet outil correspond à trois finalités essentielles : maîtriser nos paysages dans leur authenticité, préconiser des aménagements qui valorisent et confortent la spécificité de notre cadre de vie, et apporter une cohérence dans un souci de bon équilibre pour la conservation de notre richesse patrimoniale, dans une vision également de modernité dans nos projets.

A l'initiative de 6 communes (Langres-Corlée, Hûmes-Jorquenay, Saints-Geosmes, Peigney, Perrancey-les-Vieux-Moulins et Champigny-les-Langres), un bureau d'étude travaille aujourd'hui à l'élaboration d'un document commun pour l'ensemble de leur territoire : l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Ils travaillent pour vous

Le bureau d'étude en charge de l'AVAP est composé d'un groupement de 3 cabinets :

Agence Pierre BORTOLUSSI,
Architecte en Chef des Monuments historiques (Langres)

Luc SAVONNET,
Architecte du Patrimoine Urbaniste (Paris)

Yves DESHAYES,
Paysagiste (Clichy)

Tamara MAILLOT,
Coordnatrice (Mairie de Langres)
Tamara.MAILLOT@Langres.fr

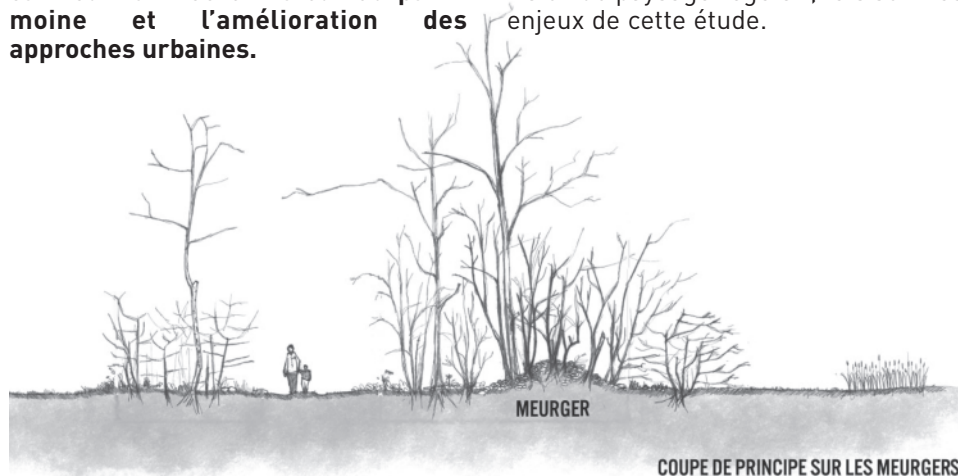
Ojectifs et enjeux de l'AVAP du Paysage Langrois...

L'AVAP est un outil de protection et de mise en valeur du patrimoine s'appliquant, dans ce cas précis, à un groupe de communes constitué par Langres-Corlée, Saints-Geosmes, Hûmes-Jorquenay, Perrancey-les-Vieux-Moulins, Peigney et Champigny-les-Langres.

Elle a pour objectif l'accompagnement d'un projet culturel et de développement touristique et économique reposant sur la mise en valeur du patrimoine et l'amélioration des approches urbaines.

Il convient en effet de guider le plus judicieusement possible le besoin vital de développement des communes sans pénaliser le patrimoine et l'environnement exceptionnels qui en font à la fois sa richesse et sa spécificité.

Valoriser et révéler par une action pay-sagère le patrimoine majeur et mineur, gérer les entrées de villes, accompagner les expansions commerciales et le bâti social, repenser la vision du paysage végétal ; tels sont les enjeux de cette étude.

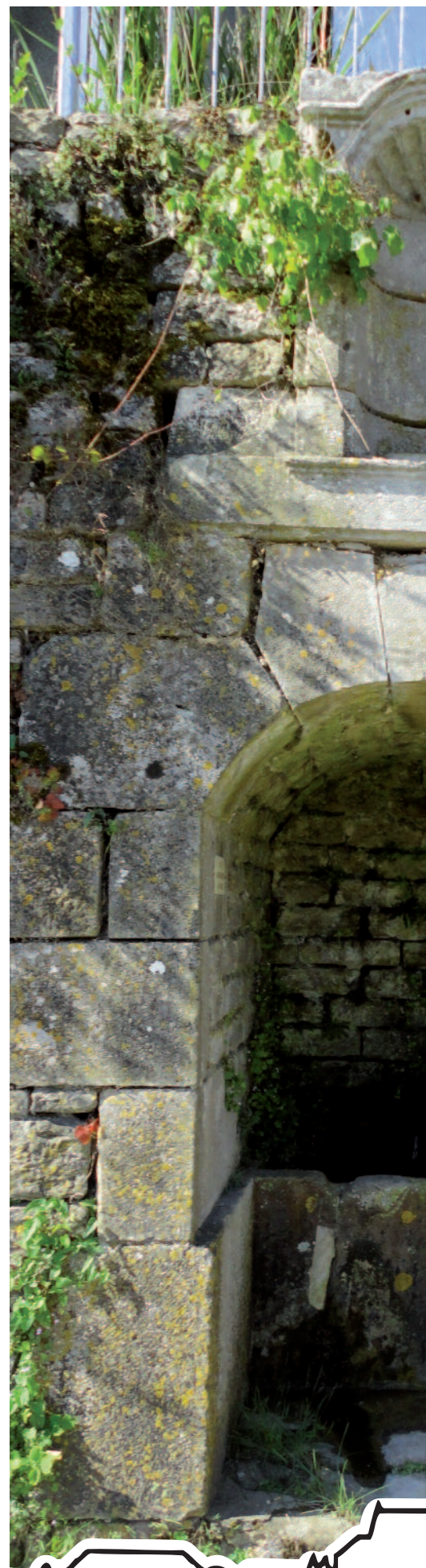


COUPE DE PRINCIPE SUR LES MEURGERS

Les étapes

L'AVAP se déroule en 5 phases, depuis novembre 2010 jusqu'à fin 2013.

- **Identification des données** Collecter l'ensemble des données nécessaires à la connaissance et à la compréhension de l'évolution des communes
- **Repérage et analyse du patrimoine** Repérer et caractériser l'ensemble des composantes du patrimoine (architectural, urbain et paysager) à partir d'une enquête de terrain
- **Diagnostic et propositions d'orientations - formalisation** Formaliser des propositions à partir de l'analyse et du diagnostic du patrimoine, sur les priorités et les choix à effectuer dans un périmètre déterminé pour répondre à la volonté de préservation et de mise en valeur du patrimoine, en visant l'objectif opérationnel des projets de développement et d'aménagement des différentes communes concernées
- **Rédaction et livraison des documents administratifs** Formaliser et finaliser les différents éléments de l'étude (rapport de présentation, règlement constitué de prescriptions et de recommandations, documents graphiques)
- **Suivi de la procédure administrative** Accompagner jusqu'à son terme avec modifications éventuelles des documents d'étude après examen par le conseil municipal, les conclusions du commissaire enquêteur après enquête publique et les avis des services de l'Etat et de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites.





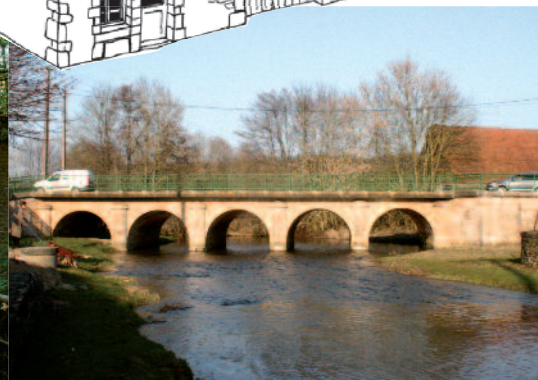
Diagnostic du territoire

Avez-vous remarqué ?

L'ensemble du territoire étudié bénéficie d'une richesse patrimoniale témoignant de toutes les étapes de l'histoire de France, et d'un paysage très varié, fait rarissime à si petite échelle.

Issue d'un site naturel exceptionnel, la Langres antique, qui fut un important carrefour romain, est devenu un évêché influent, dont la position frontalière a renforcé l'intérêt stratégique. Devenu place forte essentielle, le site entier fut couvert d'installations militaires ambitieuses et peu altérées encore aujourd'hui. Mais le territoire a aussi un lien très étroit avec l'eau qui a façonné le relief puis déterminé l'implantation humaine. Ce sont toutefois des ouvrages artificiels et leurs infrastructures particulières qui ont eu récemment le plus d'impact sur le paysage (canal, réservoirs, voies ferrées).

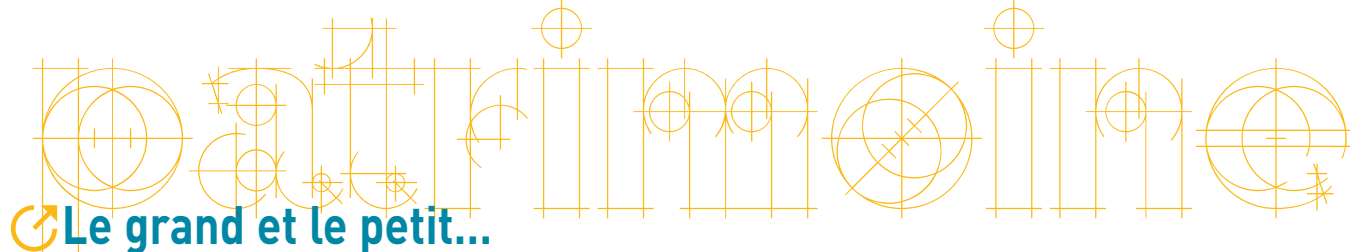
Typologie de l'habitat rural du Pays Lingon



Eglise fortifiée de Champigny-les-Langres

Fort de Peigny ou Constance Flore

Pont sur la Mouche à Hûmes



Le grand et le petit...

Ce qui résulte d'abord de l'étude du territoire de cette AVAP, c'est l'incroyable richesse historique, architecturale, urbaine et paysagère du lieu. Une telle densité de patrimoines n'est pas fortuite, puisque l'on constatera qu'ici, la petite histoire a rencontré la grande.

La petite histoire est celle du monde rural, celle des hommes qui se sont implantés en accord avec les ressources d'un site aux reliefs et paysages contrastés, et qui ont façonné ceux-ci afin de leur donner une identité locale. Cette petite histoire, c'est elle qui a marqué le paysage de ponts de pierre, calvaires, fontaines, chemins, meurgers, fermes et moulins... Tous ces éléments propres à notre pays, se sont dotés d'une typologie unique et ont formé un modèle pittoresque dense, homogénéisant le territoire.

La grande histoire, est celle d'un lieu à l'intérêt économique, religieux et militaire majeur, sur lequel se sont greffés des aménagements de grande ampleur. Le plus ancien de ces éléments est la cité fortifiée de Langres, point de repère visible depuis toutes ses communes périphériques. Ce sont également les voies romaines - devenues des axes routiers importants-, le chemin de fer, le canal, ses réservoirs, ses biefs, et les nombreux ouvrages militaires de ceinture.

Ces infrastructures s'implantent dans notre identité, la modifient subtilement mais surtout la structurent. Elles tracent une organisation du territoire et reportent la perception du paysage à une échelle plus grande que celle des villages au passé rural.

Afin de bien comprendre la composition du patrimoine de l'aire étudiée, il convient de bien garder à l'esprit la complémentarité

du grand et du petit patrimoine, qui se valorisent mutuellement.





A venir...

Les deux premières phases d'identification des données, de repérage et d'analyse du patrimoine sont maintenant achevées.

Le bureau d'étude va à présent faire des propositions de périmètre et de mesures de mises en valeur basées sur les priorités de développement et d'aménagement du territoire en étroite collaboration avec les communes, les acteurs locaux et les habitants.

Ces propositions opérationnelles, adaptées aux différents enjeux patrimoniaux identifiés, prendront la forme d'un rapport de présentation illustré, de cartes et d'un règlement.

L'ensemble sera alors présenté aux habitants des communes concernées avant validation et enclenchement de la procédure administrative aboutissant à la mise en application du document.

Calendrier

➤ Mars 2012

Présentation aux communes des propositions opérationnelles après plusieurs réunions de travail

➤ Novembre 2012

Remise des documents définitifs et présentation de l'étude aux habitants

➤ Septembre 2013

Enquête publique

➤ Décembre 2013

Mise en application de l'AVAP du Paysage Langrois



perspectives partagées...

PAYSAGES LANGROIS

